

ALAE ST-PAUL-DE-JARRAT

PROJET PÉDAGOGIQUE

2025
2026



ALAE St-Paul-de-Jarrat - 42 bis avenue Foix - 09000 St-Paul-de-Jarrat
06.83.23.06.60 alaestpauldejarrat@francasfoix.fr

L'ALAE est facturé aux familles par la collectivité sous forme de forfait mensuel, dont le prix est calculé en fonction du Quotient Familial (QF).

La CAF et la MSA participent financièrement au fonctionnement de la structure par le versement des prestations de service ordinaire au titre de l'activité ALSH extrascolaire et périscolaire.

SOMMAIRE

1. Présentation de l'association.....	3
• Historique	3
• Projet éducatif	4
• Rôles et missions des différents acteurs	4
• Projet pédagogique.....	8
• Orientations pédagogiques et axes éducatifs communs à l'ensemble des structures gérées par l'association	8
• Budget général.....	13
2. Présentation de la structure.....	14
• Situation géographique de la structure.....	14
• Public accueilli dans la structure, effectifs	14
• Description des locaux utilisés par l'ALAE	14
• L'accueil des enfants en situation de handicap	15
3. Présentation de l'équipe pédagogique.....	15
4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation.....	16
5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions	20
6. Activités	21
7. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés.....	23
8. Communication.....	24

1. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Éducatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Écoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Écoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Écoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

À la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association. Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. À compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Éducative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.

⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

À ce jour notre association gère :

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

• **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

• **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 9 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

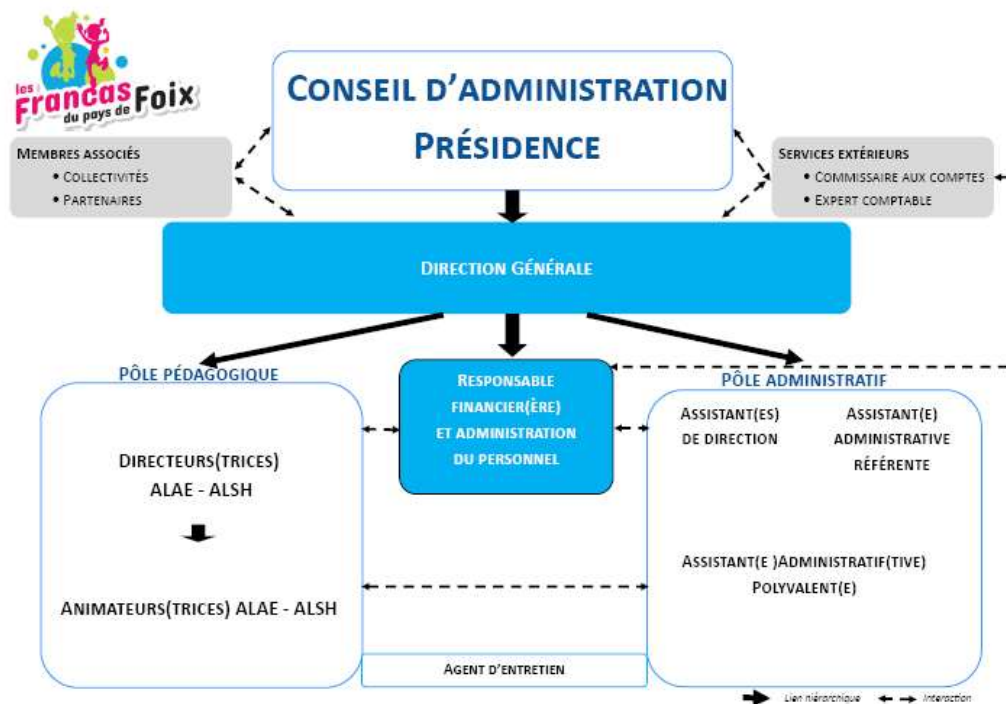
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**
- **D'une secrétaire adjointe, Magali PEREZ**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De deux assistantes de direction et de deux assistantes administratives**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, festivals de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.

- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économe ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CPJEPS, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, festivals de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.

- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

• **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association ainsi que des orientations communes à toutes les structures et des Projets Éducatifs De Territoires.

• **Orientations pédagogiques et axes éducatifs communs à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations et axes instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Pour cette année, l'association poursuit son engagement en faveur d'une éducation exigeante et cohérente, ancrée dans les valeurs de citoyenneté, de laïcité et de respect de l'environnement. L'ensemble des structures, par leurs actions quotidiennes, contribue à une dynamique collective au service de l'épanouissement des enfants favorisant leur inclusion dans une société plus juste et plus responsable.

Notre association respecte et applique le principe de laïcité en référence à la charte de la laïcité de la branche famille avec ses partenaires mis en place en place par la caisse d'allocations familiale. La charte est affichée sur l'ensemble de nos structures.

L'action éducative de l'association s'articule autour de trois axes fondamentaux.

- **Axe 1 : « Grandir », épanouissement personnel, prise d'initiative, autonomie, ...**
- **Axe 2 : « Ensemble », empathie, acceptation des différences, entraide, respect, ...**
- **Axe 3 : « Pour demain », gestes écocitoyens, patrimoine, citoyenneté, laïcité, ...**

Axe 1 - « Grandir », épanouissement personnel, prise d'initiative, autonomie, ...

Nous accompagnons chaque enfant dans son développement en respectant son rythme, ses besoins et ses capacités. L'objectif est de permettre à chacun de trouver sa place, de s'exprimer et de s'épanouir pleinement au sein du collectif.

- En proposant des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge, favorisant la découverte, l'expérimentation et le plaisir d'apprendre ;
- En encourageant la confiance en soi à travers la valorisation des réussites, l'écoute et l'accompagnement bienveillant ;
- En développant la prise d'initiative, en laissant aux enfants des espaces de choix et de décisions dans les activités ;
- En favorisant l'autonomie au quotidien, notamment chez les plus jeunes, à travers des gestes simples et progressifs ;
- En soutenant le développement de la motricité, de la créativité et de l'expression individuelle.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, marionnettes, mimes, jeux de rôle, chant «ALAE académie», danses, GR, zumba, danses signées avec un intervenant de l'association «Ariège en langue de signes», éveil musical, atelier théâtre en partenariat avec l'association « ThéâtreAl », « Incroyables talents » : les enfants se produisent devant les copains, les parents... lors de moments conviviaux, lors des fêtes ALAE/écoles, lors du festival des enfants, les « mardis des arts » : découverte de techniques artistiques autour d'artistes ...
 - Projets d'enfants : tout au long de l'année, les enfants imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela, ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projet d'enfants : danse, théâtre, tricot, bracelets en fils, marionnettes, crochet, toupies, création de livres, cuisine...
 - « C'est moi qui propose » : mise en place de boîtes à idées pour la mise en place des activités choisies par les enfants.
 - Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes choisis par les enfants et/ou les animateurs (égalité filles/garçons, notre planète, la moquerie...) et lectures philosophiques en partenariat avec les Francas de l'Ariège.
 - Théâtre forum : mise en place de courtes saynètes sur des thèmes comme le fair-play, les conflits, l'entraide... suivies d'un débat entre les enfants.
 - Partenariat Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants).
 - Partenariat avec Radio transparence. Nos équipes d'animation ont été formées au média radio : les enfants ont créé une émission et réalisé des interviews.
-
- **Axe 2 - « Ensemble », empathie, acceptation des différences, entraide, respect, ...**

Nous veillons à construire un cadre sécurisant et inclusif, où chaque enfant est reconnu dans sa singularité et apprend à vivre avec les autres.

- En créant du lien entre les enfants, en favorisant les temps de coopération et les jeux collectifs pour développer l'entraide et le respect ;
- En accompagnant les enfants dans la compréhension et l'acceptation des différences, afin de permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe ;
- En valorisant la parole des enfants et en encourageant l'écoute mutuelle ;
- En sensibilisant à l'égalité fille/garçon à travers des activités, des échanges et une vigilance dans les pratiques éducatives ;
- En mettant en place des projets intergénérationnels et solidaires, favorisant l'ouverture aux autres et le vivre-ensemble ;
- En développant des situations favorisant la coopération plutôt que la compétition.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures

- Mise en place de projets intergénérationnels avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune de Montgailhard : les papas et mamies sont conviés à manger avec les enfants à la cantine et à participer aux activités (une fois par mois), invitation à participer à l'activité Brain ball avec une psychomotricienne et à assister à des spectacles d'enfants (danse, chant , théâtre...), réalisation de cartes de vœux personnalisées avec l'EPHAD de Foix et la résidence autonomie Bleu Printemps de Varilhes, partage d'activités, réalisation d'un film, atelier mosaïque avec l'association familiale de St Paul-de-Jarrat, réalisation de cartes de vœux pour les aînés du village (CCAS de la commune de St Paul-de-Jarrat)...
- Accueil sur les temps péri et extra scolaires et participation à toutes nos activités des enfants de l'UEMA de Varilhes (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) et l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) de Montgailhard.
- Continuité du partenariat avec l'association les Restos du cœur (récupération de jouets, achat de denrées et de produits d'hygiène avec les enfants, visite des locaux, échanges avec les bénévoles...).
- Partenariat avec l'ONG « Des enfants et de l'eau » qui aide à la construction de puits et à l'approvisionnement d'eau potable au Bénin. Antoine Omonile, président/fondateur est venu sur les différentes structures présenter l'association et échanger avec les enfants sur le mode de vie au Bénin. Les enfants ont réalisé des objets qui ont été vendus sur le marché solidaire au Festival des Enfants.
- Sensibilisation à l'égalité filles/garçons : formation « Égalisir » avec l'association Artémisia autour d'un atelier de sensibilisation sur la découverte des questions autour de l'égalité filles/garçons : où en sommes-nous, comment se créent les différences, quel est le rôle des adultes, des enfants, des familles... dans le processus de construction de ces différences ? et également autour d'un atelier de réflexion sur la posture de l'animateur.

Activités proposées aux enfants afin de les sensibiliser et d'échanger sur les stéréotypes : théâtre d'impro, théâtre forum, atelier radio, activités favorisant la mixité...

Axe 3 - « Pour demain », gestes écocitoyens, patrimoine, citoyenneté, laïcité, ...

Nous accompagnons les enfants dans la découverte de leur environnement et dans la construction de leur rôle de citoyen.

- En sensibilisant aux gestes écocitoyens (tri, respect de la nature, réduction des déchets, ...) et en encourageant des pratiques responsables au quotidien ;
- En proposant des activités de découvertes de la nature pour développer la curiosité et le respect de l'environnement ;
- En impliquant les enfants dans des projets concrets au sein de l'ALAE mais aussi à l'échelle du village, de la ville et du territoire, afin de renforcer leur sentiment d'appartenance ;
- En sortant de la structure pour aller à la rencontre de leur environnement (quartier, patrimoine local, associations, acteur du territoire...) ;
- En permettant aux enfants de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et de la vie collective ;
- En sensibilisant à la notion de laïcité, en abordant les valeurs de respect de liberté de conscience et de vivre-ensemble de manière adaptée à leur âge.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures

- Participation des enfants à l'organisation du 13^e Festival des enfants (samedi 20 juin 2006). Les enfants sont acteurs du festival (Projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 2^e édition du Festival du Jeu à Varilhes les 28 et 29 avril 2026. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. La deuxième journée est réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de l'Agglo Foix-Varilhes.
- Atelier autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (tri des déchets, fabrication d'objets en récup, land'art, jardinage, réalisation d'un herbier, réalisation d'une signalétique "petits gestes pour la planète") ...
- Mise en place d'un jardin bio avec récupération de l'eau non utilisée à la cantine, en partenariat avec l'entreprise "L'heure de semer".
- Mise en place de balades écocitoyennes afin de découvrir son quartier (faune et flore) et de ramasser les déchets.
- Fabrication de nichoirs avec un parent d'élève.
- Les experts du tri et la brigade du tri : récupération des déchets après le goûter, de l'eau de la cantine pour le jardin, collecte du pain pour les animaux et des épluchures pour le compost...
- Découverte du patrimoine local avec Les Amis des Forges : présentation d'objets d'antan.
- Balades et goûters sur l'herbe pour découvrir son environnement le plus proche (sentiers, fermes...) puis le plus éloigné (de l'école au village).
- Projet "A la découverte des différents quartiers de la ville de Foix en allant à la rencontre des enfants des autres ALAE.
- Discussions et échanges sur la ville de Foix vue par les enfants, création d'une maquette et réalisation d'une émission de radio.
- Balade au marché de Foix pour acheter des produits locaux pour le goûter.
- Atelier "Découverte de notre environnement avec l'ANA (Association des Naturalistes Ariégeois).
- Partenariat avec EDF hydro Ferrières : présentation des centrales hydroélectriques.
- Intervention du SMDEA pour un exposé sur le circuit de l'eau.

- Activités sur les fils conducteurs « Nous, notre ville (notre village), notre planète » et « Voyage au fil de l'eau » : fabrication de chars, costumes, Monsieur carnaval pour le carnaval à Foix et à St-Paul-de-Jarrat, réalisation de maquettes, tableaux, affiches, sculptures pour l'exposition citoyenne présentée lors du festival des enfants, réalisation de jeux de sociétés présentés lors du festival du jeu, atelier vidéo : « C'est de l'eau », les enfants ont réalisé un court métrage sur la chanson « C'est de l'eau », ils ont écrit le scénario, interprété les rôles et participé au montage vidéo.
- Participation à "La grande lessive - Du papier, des papiers, vos papiers" en partenariat avec le conseil citoyen de Foix : réalisation de dessins, peintures, photos...
- Participation au Carnaval à Foix et au carnaval de St Paul-de-Jarrat : animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes ;
- Participation au baptême de l'école Irénée Cros (Montgailhard) le 8 mai 2025. Les enfants ont réalisé des affiches portant sur Irénée Cros, les 80 ans de la libération de la France et sur la résistance.
- Championnat du monde junior de canoë-kayak à Foix : décoration de kayaks pour le site. Première expérience de bénévolat pour un groupe d'enfants dans le cadre d'un séjour.
- Participation à la Fête du Jeu organisée par L'agglo Foix-Varilhes : présentation des jeux réalisés par les enfants.
- Les enfants acteurs de leurs festivals : préparation et animation (stands, spectacles, décoration, marché solidaire, flashmob...) du 1er Festival du Jeu et de la 12ème édition du Festival des Enfants.
- Projet "A la rencontre des femmes élues du territoire", un groupe d'enfants est allé à la rencontre de femmes élues de notre territoire, ils les ont interviewées sur leur rôle d'élue, leur engagement et les défis liés à l'égalité hommes/femmes...

PARTENARIATS AVEC LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, sur les enfants, sur des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise de Sécurité), la mise en place du dispositif PHARE sur le harcèlement, une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...)

Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animation, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), des temps de concertation et d'échange réguliers entre les directeurs (trices) des écoles et les directeurs (trices) des ALAE sont instaurés.

Exemples de partenariats : fêtes en communs, fêtes de rentrée et de fin d'année, fête de printemps, fête école/ALAE, projets en communs : jardinage, yoga, jeux d'opposition, carnaval à St-Paul-de-Jarrat et Montgailhard, la nuit de la lecture, visite du PAAJIP, classe / ALAE transplantée kayak...

PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRES

Plus de 40 partenariats avec des associations sportives, culturelles, d'éducation à l'environnement, humanitaires, d'éducation populaire, les services des collectivités...

ADSA (Zumba), Ariège en langue de signes, Association familiale de St Paul-de-Jarrat, Association Naturaliste Ariégeoise, Association ThéâtreAl, Cadirock, CCAS Montgailhard, CCAS St Paul-de-Jarrat, Club Soroptimist de Foix, Conseil citoyen de Foix, Cuisine centrale de Foix, Dojo de Foix, École de Pêche Foix-Montgailhard, École de Rugby Pays de Foix Séronais, EDF hydro Ferrières, EPHAD de Foix, Festival Résistances, Foix Athletic Club, Handball Club Montgailhard, Foix Canoë Kayak Eaux Vives, Le Relais de Poche, Les Amis des Forges, Les Francas de l'Ariège, Les joyeux pétanqueurs de Montgailhard, Les Restos du cœur, L'Heure de Semer, Lire et faire lire, Ludothèques et médiathèques de L'agglo Foix-Varilhes, ONG Des enfants et de l'eau, Pays de Foix Basket, Ping Pong Club Fuxéen, Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention, Radio Transparence, Résidence Autonomie Bleu Printemps, Rouffy Manon (psychomotricienne), Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard, SMEDEA, Tennis Club de Foix, Tennis club de Verniolle, Tennis Club du Pic (Montgailhard), Vivre en harmonie 09 (yoga)...

Grâce à eux, les enfants ont pu vivre des expériences riches et variées, dans un esprit de partage, de découverte et d'ouverture.

PARTENARIATS AVEC LES PARENTS

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs :

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Budget général

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



2. Présentation de la structure

• Situation géographique de la structure

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est situé dans les locaux de l'école de Saint-Paul de-Jarrat.

Saint-Paul-de-Jarrat est une commune I 337 habitants.

L'environnement de Saint-Paul-de-Jarrat est riche, tant en infrastructures communales qu'en dispositifs éducatifs (médiathèque, city stade, terrains de tennis, aire de jeux aménagée...).

Elle compte également plusieurs clubs sportifs (football, judo...).

La commune se situe sur un territoire rural, avec des accès proches vers des milieux naturels (forêt, ruisseau, prés...)

La commune fait partie de L'agglo Foix-Varilhes.

• Public accueilli dans la structure, effectifs

L'ALAE accueille des enfants âgées de 3 à 11 ans.

L'école, accueille 133 enfants répartis en 6 classes

- 2 classes PS/MS/GS : 45 enfants
- 1 classe CP : 20 enfants
- 1 classe de CE1/CE2 : 22 enfants
- 1 classe CE2/CM1 : 22 enfants
- 1 classe de CM1/CM2 : 24 enfants

• Description des locaux utilisés par l'ALAE

La mairie de Saint-Paul-de-Jarrat met à disposition de l'ALAE :

- 2 salles d'activités utilisées principalement par les enfants de maternelle, à l'entrée. Ces salles servent à la fois pour l'accueil des enfants, pour les activités libres (dinette, jeux de construction, dessin, ...), les activités manuelles et le goûter.
- 1 salle à l'étage, accessible aux enfants à partir de 6 ans. Cette salle peut être utilisée pour des ateliers manuels, mais aussi comme salle de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société...).
- 1 salle de travaux manuels, côté élémentaire (utilisée également sur le temps scolaire par les enseignants), utilisée les soirs et lors des parcours éducatifs. Cette salle n'est pas utilisée les midis car les enseignants y prennent leurs repas.
- 1 salle d'évolution, destinée aux activités sportives, jeux... Les enfants doivent se déchausser dans cette salle. Un placard de rangement avec le nécessaire pour les activités sportives est situé dans cette salle.
- 1 salle d'activités côté élémentaire, qui sert essentiellement pour les jeux libres, jeux de construction, ou petites activités.
- 1 salle de repos, spacieuse avec des lits adaptés aux enfants.
- 1 réfectoire.
- Des blocs sanitaires dans différents lieux de l'école.
- 2 cours : 1 cour maternelle avec une structure avec tobogan et 1 cour élémentaire avec panneau de basket... Les 2 cours disposent à la fois d'espaces bitumés et d'herbe.
- 1 espace de rangement - régie, situé dans une salle maternelle.
- Une infirmerie, avec un lit et une pharmacie où sont prodigués les soins et où les enfants peuvent s'allonger.

- I bureau, situé à l'entrée où sont rangés les documents administratifs et qui permet également de recevoir les parents si nécessaire.
- I salle réservée aux animateurs, qui sert notamment pour les réunions et pour le travail personnel.

Certains espaces sont exclusivement réservés à l'ALAE, d'autres sont utilisés en commun avec l'école.

De plus, nous pouvons être amenés à utiliser des salles de classe, la salle du RASED ou la salle de réunion des enseignants, lors des parcours éducatifs notamment.

Les locaux de l'ALAE sont également utilisés durant les vacances scolaires par l'ALSH (Accueil de Loisirs Associé à l'École).

• **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte en situation de handicap aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...) ;
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels que « Caminèl » (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

3. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs salariés mis à disposition par la mairie de Saint-Paul-de-Jarrat.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE du matin, du midi et du soir.

Elle élabore le projet pédagogique et pour ce faire échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité (selon planning) deux à trois fois par mois le mardi matin de 10h à 12h.

Au cours de ces réunions, les animateurs pourront échanger, préparer, faire un bilan sur l'organisation et la mise en place des animations.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MATIN	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
Aurélié CABALLERO	Directrice	BJJEPS Loisirs tous publics	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H30 les jeudis)	16H10/18H30
Patricia BACQUE	Animatrice	CAP petite enfance	Mairie de St-Paul-de-Jarrat	/	/	14H/16H10 (Uniquement les jeudis)
Aurélié CALMONT	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7H30/8H30	12H/14H (12H/16H10 les jeudis)	/
Roland ETASSE	Animateur	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H	16H10/17H30 les lundis et mardis 16H10/18H les vendredis 14H/18H les jeudis
Aurélié FERRER (Remplacement de R. LAFERRERIE)	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7h30/8h30	12h/14h	14h/18h (12h/18h les jeudis)
Maryse FREITAS	Animatrice	BAFA	Mairie de St-Paul-de-Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)
Laura GANDON	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H
Liana GOGCHIAN	Animatrice	BAFA	Mairie de St-Paul-de-Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)
Mickaël HUON	Animateur	BAFD en cours	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/16H10 les jeudis)	/
Rémy LAFFERRERIE	Animateur	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7H30/8H30	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H
Pauline VIDAL	Animatrice	CQP CAP petite enfance	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H10 les jeudis)	16H10/18H10

4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, et vendredis de 7h30 à 8h30, de 12h à 14h et de 16h10 à 18h30. Les mercredis de 7h30 à 8h30, et les jeudis de 7h30 à 8h30 et de 12h à 18h30.

Description des différents temps

MATIN (de 7H30 à 8H30)

Sur ce temps, les animateurs proposent des activités calmes afin de permettre aux enfants d'arriver dans un environnement agréable et serein.

Les enfants qui arrivent avant 8h peuvent déjeuner à l'ALAE.

Maryse FREITAS se charge de filtrer les entrées côté ALAE afin que les parents puissent entrer dans l'école. Elle accueille les familles à l'entrée et note les enfants d'élémentaire sur les fiches de pointage. Elle dirige ensuite les enfants vers les salles d'activités (salle à l'étage et salle travaux manuels).

Liana GOGCHIAN accueille les enfants de maternelle dans les salles d'activités maternelles et les note sur les fiches de pointage. Elle propose des activités calmes (dessins, jeux de société, activités manuelles...).

Aurélie CALMONT et Rémy LAFFERRERIE accueillent les enfants d'élémentaire dans les salles et leur proposent des activités calmes (dessins, jeux de société, pixels...).

À 8h15 : fermeture du portail jusqu'à 8h20. Durant ce temps, les animateurs rangent les activités, les enfants rassemblent leurs affaires. Les animateurs les amènent en classe pour 8h20.

De 8h20 à 8h30 : Maryse FREITAS ouvre le portail côté maternel, Rémy LAFFERRERIE ouvre le portail côté élémentaire. Aurélie CALMONT se positionne près des toilettes des élémentaires pour s'assurer que les enfants entrent bien en classe. Les enfants qui arrivent à ce moment-là vont directement en classe.

PAUSE MÉRIDIANNE (de 12h à 14h)

Pour les enfants de PS, MS GS

La directrice ouvre le portail côté maternel et reste au portail (les parents entrent dans l'école pour récupérer leurs enfants).

Liana GOGCHIAN et Mickaël HUON notent les enfants de la classe de Virginie REGENT dans la classe et vérifient le nombre d'enfants présents.

Pauline VIDAL et Aurélie CALMONT notent les enfants de la classe de Simon BONNEFOY dans la classe et vérifient le nombre d'enfants présents.

Les enfants de la classe de Virginie REGENT vont aux toilettes et se lavent les mains dans les toilettes du couloir, à côté de leur classe.

Les enfants de la classe de Simon BONNEFOY vont aux toilettes et se lavent les mains dans les sanitaires à l'entrée.

Les 2 groupes se rejoignent au réfectoire.

LE REPAS : (12H15/12H50)

Aurélie CABALLERO vérifie le nombre d'enfants présents.

Le repas est un temps convivial où les échanges sont privilégiés. C'est également un temps éducatif, dans la mesure où les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, à ce que les enfants se servent seuls, débarrassent...

Les enfants s'installent à table, où ils le souhaitent. Les animateurs s'installent aux tables avec les enfants de façon à voir tout le monde et mangent avec les enfants.

Les enfants restent assis à table durant tout le repas.

L'entrée est servie dans les assiettes.

Après l'entrée, les enfants vident leurs assiettes dans un plat prévu à cet effet.

Pour le plat principal, les animateurs prennent le saladier posé sur le chariot de service et l'amènent à table. Les enfants se servent seuls, dans la mesure du possible.

Après le plat principal, les enfants vident leurs assiettes dans un plat prévu à cet effet, et rangent leurs couverts. Les animateurs ramènent tout sur le charriot de service et récupèrent le dessert.

Après le dessert, les enfants rangent la table (vider et empiler les verres, rassembler les déchets...) et laissent tout en bout de table.

Les enfants sortent de table dès la fin du repas et se rassemblent sur les canapés de la salle d'activités, afin de laisser la place aux plus grands qui arrivent. Ils sont ensuite répartis, selon s'ils font la sieste ou le temps calme.

Après le repas, les PS et MS vont aux toilettes, se lavent les mains et prennent les doudous avec 2 animateurs (toilettes dans le couloir), puis vont à la sieste.

2 animateurs gardent les GS pour un temps calme dans les salles (lecture, écoute d'histoires, ...) puis un temps d'activités.

À 13H50, les animateurs amènent les enfants dans les classes où les enseignants les attendent.

Pour les enfants du CP au CM2

À 12H, les enseignants accompagnent les enfants qui ne mangent pas à la cantine au portail.

Les animateurs notent les enfants inscrits à la cantine dans les classes :

- Maryse FREITAS note la classe d'Anne LEFEBRE-COLLET (CE2/CM1)
- Rémy LAFFERRERIE note la classe de Murielle LEGRAND (CE1/CE2)
- Roland ETASSE note la classe d'Hélène GENIEZ (CP)
- Laura GANDON note la classe de Cécile BON (CM1/CM2).

Les animateurs annoncent les activités aux enfants dans la classe au moment de l'appel.

Les enfants ont ensuite un petit temps libre dans la cour (environ 10 minutes), puis partent en activités avec les animateurs.

À 12H40, ils rangent, passent aux toilettes et rejoignent le réfectoire avec leur animateur.

LE REPAS : (13H00/13H50)

Le repas est un temps convivial où les échanges sont privilégiés. C'est également un temps éducatif, dans la mesure où les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, à ce que les enfants se servent seuls, débarrassent...

Les enfants s'installent aux tables, où ils le souhaitent.

La directrice vérifie le nombre d'enfants présents et inscrits.

Les animateurs mangent à table avec les enfants.

L'entrée est servie sur les tables. Dès qu'ils ont fini l'entrée, les enfants peuvent se lever pour aller se resservir ou chercher le plat principal. Le plat principal est sur le charriot de service.

1 animateur + 1 personne de service servent les enfants. Un sens de circulation a été établi afin que la circulation soit fluide.

Après le plat principal, les enfants se lèvent et prennent leur assiette, leurs couverts, et vont les déposer sur le chariot de service. Ils récupèrent en passant leur dessert et vont se rasseoir.

Après le dessert, les enfants rangent la table (empiler les verres, rassembler les déchets...)

Les animateurs demandent le calme et sortent chacun avec une classe. Ils ramènent les enfants aux enseignants, dans la cour ou en classe selon le temps.

SOIR (de 16H10 à 18H30)

Une ATSEM ouvre le portillon.

Sur le temps ALAE du soir, les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 16H10 et 18H30 quand ils le souhaitent. Ils entrent par le petit portail, vont élarger (dans le hall), et la directrice appelle au talkie-walkie les enfants qui rejoignent leurs parents dans l'entrée.

À 16H10

En maternelle : les parents entrent et vont chercher leurs enfants en classe.

En élémentaire, les enseignants amènent les enfants qui ne restent pas à l'ALAE au portail.

Les animateurs vont chercher les enfants en classe.

En maternelle

Les enfants sont réunis dans les 2 salles ALAE et goûtent. Afin d'éviter les disparités et inégalités dans les goûters, et d'assurer une variété de propositions, le goûter est fourni par l'ALAE.

Après le goûter, les animateurs proposent les activités et les enfants se répartissent dans les groupes. Les activités se font sous forme d'ateliers tournants afin de répondre au mieux au rythme de chaque enfant. Les enfants ont également la possibilité de ne rien faire, ou de faire des jeux d'imitation.

En élémentaire

Les enfants ont un petit temps libre dans la cour (le temps pour les animateurs d'aller chercher le goûter) puis goûtent dans la cour ou dans des salles selon la météo.

Afin d'éviter les disparités et inégalités dans les goûters, et d'assurer une variété de propositions, le goûter est fourni par l'ALAE.

Chaque jour, un groupe d'enfant, aidé d'un animateur, prépare le goûter pour tout le monde. Les animateurs annoncent les activités proposées aux enfants et se répartissent dans les salles ou dehors.

LES JEUDIS DE 14H à 16H10

LES PARCOURS EDUCATIFS

Les parcours éducatifs ont lieu les jeudis de 14H à 16H10. Ils s'appuient sur le socle commun de compétences.

Le socle commun de compétences présente tout ce que l'élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. (Source : [éducation.gouv.fr](http://education.gouv.fr)).

Cette année, les différentes thématiques des parcours éducatifs sont les suivantes :

- Parcours sportif
- Parcours expression
- Parcours scientifique
- Parcours artistique
- Parcours citoyen/né/éducation à l'environnement

Dans une même thématique, les parcours varient en fonction de l'âge des enfants, ainsi, les enfants de la PS au CM2 auront-ils participé à des parcours avec la même thématique, mais avec un contenu différent.

En maternelle : chaque période (de vacances à vacances), les enfants expérimentent 2 parcours différents, sous forme d'ateliers tournants.

Du CP au CM2 : chaque période, les enfants expérimentent 1 parcours. Le parcours change à chaque période. À la fin de l'année, les enfants auront donc participé à tous les parcours.

En maternelle

Début des activités. Les enfants tournent sur les 2 ateliers proposés. À 14H30, un des animateurs qui était à la sieste rejoint le groupe d'enfants en activité. Les enfants se réveillent de la sieste de façon échelonnée jusqu'à 15H30 (accompagnés par le second animateur) et intègrent les activités.

Fin des activités à 16H et bilan avec les enfants jusqu'à 16H10, heure d'ouverture du portail. Les animateurs font l'appel.

En élémentaire

Les enfants sont répartis par classe. Chaque animateur prend en charge sa classe et vérifie le nombre d'enfants. Les parcours éducatifs commencent.

À 16H, les enfants vont dans la cour pour un petit temps libre avant la sortie.

À 16H10, la directrice ouvre le portillon et les parents peuvent récupérer leurs enfants.

5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.

Cette année, la thématique commune à toutes nos structures ALAE est : « **Grandir ensemble pour demain** »

Cette thématique est un prétexte pour aborder des thématiques telles que le vivre ensemble, la citoyenneté, la laïcité, l'environnement, l'égalité filles/garçons, l'estime de soi, l'implication des enfants dans la vie de l'ALAE et plus largement dans la commune, la vie de futur citoyen...

Le tableau ci-dessous développe deux objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation.

Nous souhaitons consolider/pérenniser le travail commencé les années précédentes.

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.

Le tableau ci-dessous développe deux objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation.

Nous souhaitons consolider/pérenniser le travail commencé les années précédentes.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Objectif 1 : Aider les enfants à devenir les citoyens de demain.	Développer le respect entre enfants, et entre enfants et adultes. Sensibiliser les enfants à leur environnement.	Jeux coopératifs ; Jeux collectifs ; Mise en place de temps d'échanges avec les enfants : -discussions philosophiques, - bilans ... ; Ateliers/jeux d'expression ; Élaboration des règles de vie ; Projets d'enfants. Activités sur le thème de la laïcité. Interview d'élus. Ateliers jardinage ; Balades nature ; Balades dans le village (patrimoine) ; Fabrications de décorations pour le village ; Ateliers sur le tri.
Objectif 2 : Permettre aux enfants de trouver leur place à l'ALAE.	Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE. Susciter la curiosité.	Activités variées ; Projets d'enfants ; Préparation du goûter par les enfants ; Autonomie à la cantine (se servir, débarrasser...) ; Mise en place de boîtes à idées ; Activités qui sortent de l'ordinaire ; Partenariats divers.
Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/		

6. Activités

Les activités devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposées pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physiques et physiologiques. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou non, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



7. Évaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés

Les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins.

Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un échange individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera 2 à 3 fois dans l'année pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.

Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
Objectif I : Aider les enfants à devenir les citoyens de demain.	Développer le respect entre enfants, et entre enfants et adultes.	Les enfants sont capables de communiquer.	Moins de disputes lors des temps libres. Moins de disputes lors des jeux collectifs.
		Les enfants sont capables de s'écouter.	Au moins 2 ateliers philo par période.
		Les grands jouent avec des plus petits. Aucun enfant n'est laissé de côté.	Les enfants se mélangent facilement lors des activités. Les enfants se mélangent facilement à la cantine.
	Sensibiliser les enfants à leur environnement (Nature et gestes écocitoyens).	Les enfants connaissent l'environnement immédiat de l'école.	Au moins une balade par groupe par période.

Elle se concrétise également par des moments formalisés de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans seront établis et communiqués.

